

CONSEIL D'ECOLE N °1 - ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE

Jeudi 20 octobre 2022

Introduction

Accueil et bienvenue.

Remerciements :

M. Debes

Présents :

ENSEIGNANTS

Mme Dietrich / Mme Wendenbaum / Mme Quirin / M. Pollet / Mme Werle / Mme Mahe / Mme Grivel /
Mme Lenhard / Mme Quartier / Mme Martin / Mme Rebani / Mme Dreyfürst

R.P.E

M. Arrieudebat / M. Reuther / M. Ferlay / Mme Cuenot / M. Rigal / M. Echtibi / Mme Sardari

Excusés :

ENSEIGNANTS

Mme Schwartz / Mme Muller / Mme Koch

R.P.E

Mme Lustig / M. Ferlay / M. Bassols / Mme Gilabert / M. Kieffer

Absents :

ENSEIGNANTS

R.P.E

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves et tour de table

Rappel sur les élections

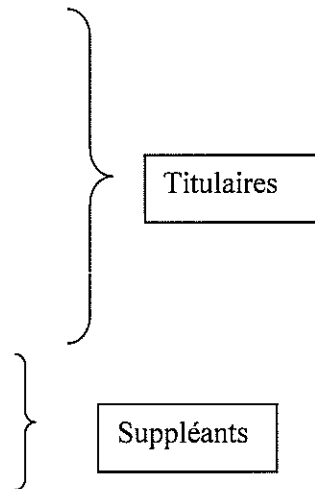
Elles se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2022, avec une seule liste de parents indépendants composée de 11 membres qui ont été élus représentants de parents d'élèves titulaires ou suppléants selon leur position sur la liste. Près de 43% des parents ont participé à l'élection cette année (chiffre légèrement en baisse par rapport à l'année précédente – 44%).

Présentation du nouveau comité des parents d'élèves

Tour de table :

1. ARRIEUDEBAT Jean-Marc
2. LUSTIG Estelle
3. REUTHER Damien
4. FERLAY Jean-Sylvain
5. CUENOT Aurélia
6. RIGAL Pierre-Nicolas
7. BASSOLS Olivier
8. GILABERT Sylvie
9. ECHTIBI Hicham
10. KIEFFER Vianney

11. SARDARI Samaneh



Rôle du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école, de conseillers municipaux et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école. Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves (site internet de l'école). Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- les actions pédagogiques et éducatives,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire (sujet d'actualité),
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles et définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

Enfin, en fin d'année scolaire, le directeur de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

- **Vote pour validation P.V du 3^{ème} C.E de l'année 2021-22**

Pour	Contre	Abstention
Tous les membres du C.E	0	0

2. Points enseignants et Mairie

Questions de l'équipe pédagogique :

- La ville de Hoenheim assure-t-elle toujours des cours pour les parents / enfants allophones ?
Si oui, peut-on en assurer la publicité par un affichage visible à destination des parents ?

Oui, un rappel sera fait dans le magazine de Hoenheim.

Néanmoins, il n'est pas possible de trouver des enseignants / bénévoles dans toutes les langues.
Les parents doivent s'inscrire tôt (car max 5/6 personnes dans un groupe).

Les créneaux horaires seront définis dans 15 jours.

- L'APASE peut-elle financer une partie de la classe verte prévue par les CE1B / CM1B ?

10/15 € par élève pour que ce soit équitable pour toutes les classes.

Le budget de l'année dernière n'est pas reconductible pour les classes qui n'avaient pas bénéficié des 10€ / élève pour le spectacle.

Les enseignants tiennent à signaler le manque de motivation / le désengagement de certains parents vis-à-vis de l'école (certains parents changent d'avis au dernier moment sans avoir conscience des conséquences que cela a sur la sortie).

QUESTIONS DES RPE POUR LE CE DU 20/10/2022

Monsieur le Maire,
Monsieur le Directeur,

Questions Mairie :

Mercis :

- Bon retour sur les encadrants de la cantine.
- Sondage des enfants apprécié.

1. Stationnement :

Pouvons-nous réfléchir à une solution commune à cette problématique avant qu'une catastrophe arrive ?

- Mise en place d'un bonhomme totem ?
- Retraité qui fait la circulation.
- Elargissement des horaires à 7h55 ?
- Agent SVP qui verbalise ?

Les parents et enseignants sont très souvent témoins de « presque-accidents ».

- Mise en place d'un bonhomme totem ? Pourquoi pas, mais ne solutionnera pas le problème.
- Retraité qui fait la circulation : 2 personnes âgées se sont proposées.
- Elargissement des horaires à 7h55 ? Déjà fait
- Agent SVP qui verbalise ? Ne peut pas verbaliser

1 rencontre tous les deux mois avec la police, ils espèrent qu'elle puisse venir verbaliser

Réponse de M. Debes : Ok pour mobiliser des retraités bénévoles mais se pose le problème des assurances.

2. Cantine :

-Rappel : végétarien impose sans poisson, serait-il possible de ne pas mettre de chaire animale dans les menus végétariens.

- Certains enfants souffrent de leur placement imposé à la cantine.

Idées : placement libre pour la majorité. Laisser au moins un enfant copain à côté. Imposer les places sur une durée limitée (exemple : la semaine).

- 1) Incompréhension de la question : Il n'y a pas de poisson dans les menus végétariens.
- 2) Beaucoup d'enfants très perturbateurs donc il vaut mieux laisser les encadrants gérer. Il arrive qu'un enfant mange seul (ponctuellement) s'il est très agité.

3. Péricolaire :

-Les enfants sont plusieurs fois à l'intérieur, nous avons une préférence pour que les enfants puissent jouer dehors quand les conditions sont réunies.

Le péricolaire n'est pas une cour de récréation. Néanmoins, quand les conditions sont réunies, ils se rendent à l'extérieur.

4. Qu'en est-il de la mise en place de la fibre ?

Les services sont en train de regarder ce qui peut être mis en place.

Questions Mairie et École :

Questions École :

1. Proposition « Fresque du climat » ! Aurélia est opérationnelle début 2023.

Fresque du climat : Le fonctionnement est très simple. Les joueurs sont en équipe de 4 à 8 joueurs. Ils disposent de cartes représentant les différentes composantes du changement **climatique** et **se** concertent afin de retrouver les liens de cause à effet en les positionnant et reliant entre elles. Ok pour l'équipe. Convention à me donner et à signer par l'IEN et le directeur.

- Rappel des classes cibles : CM1 / CM2 (à partir de janvier)
- Combien d'interventions / classe : 1 fois / classe, séance de 3h
- Prix ou forfait pour les interventions à l'école du Centre : Bénévolat – gratuit
- Mme Quartier conviendra d'un horaire avec Mme Cuenot.

2. Que faire pour obtenir le dernier niveau écolabel ? (drapeau...) Invitation de l'ADEME ?

Le niveau 3 (Expertise) : Il faut que la démarche soit pérennisée, que des actions soient engagées et que l'établissement contribue de façon manifeste au développement durable. Il faut faire la demande avant le mois de mai 2022.

Etat des lieux de l'E3D à l'école du CENTRE :

- Séquence obligatoire sur l'EDD dans toutes les classes de l'école
- Mise en place et utilisation des jardins pédagogiques mis à disposition par la Mairie
- Mise en place et utilisation des bacs fournis par les RPE
- Ateliers sur les pollinisateurs en CP/CE1
- Fruits du jeudi
- Sensibilisation à la pollution et nettoyage de la cour par les élèves (métiers dans les classes)
- Ateliers « nettoyons la nature » pour les classes du CE1 (plusieurs autres classes sont intéressées pour l'année prochaine).
- Lien avec « les bouchons » de l'espoir
- Recyclage des stylos et des cartouches d'imprimante
- Compostage des résidus organiques (jardins pédagogiques) + compostage des résidus alimentaires de la cantine

A mettre en place avant la demande du niveau 3 :

- Mettre en place des « éco-délégués »
- Mise en place des ateliers « Fresque du climat »

Propositions supplémentaires des collègues ou des parents :

- Kermesse avec moins de déchets + affichage à créer avec les élèves
- Emballage des gouters : sensibiliser les parents + organiser un ramassage pour montrer la quantité que cela représente. M. Bassols se proposer de s'occuper du ramassage.
- Cantine : Les enfants pourraient ramener une serviette en tissu de chez eux plutôt que d'utiliser des serviettes jetables.

3. Installation du compost opérationnelle ? Sensibilisation des élèves.

Deux composts sont disponibles dans l'école, 1 dans la cour de l'école, l'autre au niveau des jardins pédagogiques. Utilisés par les enseignants, rappel obligatoire aux enfants chaque année...

4. Action Flash : « prévention emballage goûter » Comptage du pourcentage emballages sur les goûters de la cour.

Proposition des parents ?

Vous souhaiteriez intervenir le temps d'une récréation ? Quel moment se fixer ?

Réponse donnée page 6 – question 3

5. L'APASE peut-elle faire l'achat de 2 ballons de basket ?

Bien entendu. D'autres besoins ?

- 2 pédalos
- Tables et bancs pour l'extérieur
- Pincettes à déchets
- Cordes à sauter (sans poignées)
- Cerceaux

4. Bilan financier de l'année scolaire 2021/2022

L'essentiel des dépenses concernent les activités éducatives (sorties, spectacles, visites...)



COMPTA/COOP
03349-EE du Centre POLLET-JEAN

Compte de fonctionnement général du 1 septembre 2021 au 31 août 2022

07/10/2022
Période du 01/09/2021 au 31/08/2022
C/Statut le 07/10/2022

Coopérative du lycée :
03349-EE du Centre POLLET-JEAN
10, rue des Vignes
67200 - Hœnheim
tel : 03 88 31 18 41 Fax :
Email : ee.03349201u@coopec-hoenheim.fr

Matière d'affiliation à COCE : 216
Numéro d'immatriculation : 052221114

CHARGE		PRODUIT	
6070009 Achats de produits pour besoins	0,00 €	7070009 Ventes de produits pour besoins	0,00 €
61051008 Assurances versées pour la coopérative	56,00 €	7080008 Produits des activités éducatives	352,00 €
61010000 Charges des activités éducatives	13051,10 €	7110009 Subventions d'état et des collectivités	585,00 €
6270008 Services bancaires et assimilés	50,00 €	7251008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
66830008 Cotisations versées à l'UNICEF	565,16 €	75611008 Contributions financières d'autres organismes	54,00 €
6700008 Charges exceptionnelles	17,00 €	7562008 Participations volontaires des familles	13351,15 €
68000000 Autres de biens matériels	0,00 €	7700009 Produits exceptionnels	0,00 €
Total des charges	13759,26 €	Total des produits	14052,15 €
	+		+
Excédent (1)	592,87 €	OU	Déficit (2)
	=		=
(3) 14352,15 €	← = →	(4) 14352,15 €	

BILAN simplifié au 31 août 2022

ACTIF		PASSIF	
5120000 Comptes bancaires	2365,87 €	1100000 Report à l'exercice	1870,81 €
53001000 Caisse en espèces	104,07 €	120 Excédent (1)	592,87 €
5... Autres comptes	0,00 €	OU	
	=	129 Déficit (-)	0,00 €
Total de l'actif (5)	2469,94 €	← = →	Total du passif (6)
	=		2469,94 €

(1) Ex = Excédent = Produits > Charges

(3) Charges + Produits éventuel

(2) Ex = Déficit si Charges > Produits

(4) Produits + Déficit éventuel

(5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2021/2022

Signature du mandataire 2021/2022

MAHF Elona

(*) Tous droits réservés la copie de ce bilan simplifié est autorisée à l'usage personnel des membres de la coopérative.
Tous droits réservés la reproduction ou la diffusion de ce bilan simplifié est formellement interdite.
(*) Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la coopérative est formellement interdite.

5. Bilan de rentrée et organisation pédagogique

Description de l'organisation pédagogique :

10 classes élémentaires :	2 CP → Mmes DIETRICH, WENDENBAUM & QUIRIN 2 CE1 → M. POLLET, Mmes KLER & MAHE (REPL – Mme WERLE) 2 CE2 → Mmes GRIVEL & KOCH (REPL – Mme LENHARD) 2 CM1 → Mmes QUARTIER & MARTIN 2 CM2 → Mme REBANI & Mme DREYFURST
1 dispositif :	Jacoutôt → Mme MULLER
Des accompagnants pour les élèves en situation de handicap :	Mme LAISSOUB – AVS Mme MEKRAMI – AVS

Répartition des élèves au 20/10/2022 :

Enseignants	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme DIETRICH	22					43
Mme WENDENBAUM	21					
M. POLLET & Mme KLER		25				49
Mme MAHE		24				
Mme GRIVEL			24			48
Mmes KOCH			24			
Mme QUARTIER				21		43
Mme MARTIN				22		
Mme REBANI					25	49
Mme DREYFURST					24	
TOTAL NIVEAUX	43	49	48	43	49	232
Mme MULLER	8 élèves en inclusion partielle					8
TOTAL ECOLE						240

Pas de fermetures de classe ni d'ouvertures.

240 élèves au 20 octobre (en baisse / encore 3 en moins à la rentrée de novembre – 253 l'année précédente à la même période)

Inquiétude au niveau des effectifs pour l'année 22-23 (237 élèves prévus avec la classe Jacoutôt)

Descriptif des dispositifs spécifiques de l'école :

► DISPOSITIF JACOUTOT

Relation avec les parents :

► Les réunions de parents de début d'année se sont déroulées dès le début du mois de septembre. Les parents ont été reçus dans les classes par les enseignants de leur enfant. Les nouveaux parents d'élèves de l'école ont été reçus par le directeur lors d'une rencontre commune. De nombreux sujets de discussion y ont été abordés tels que le fonctionnement de l'école élémentaire dans ses grandes lignes, le point sur des problématiques telles que les retards et l'absentéisme, l'aide aux élèves en difficulté, etc...

Evaluations et perspectives de remédiation :

► Evaluations nationales CP et CE1 : Les compétences en Français et en Mathématiques des élèves de CP et de CE1 ont été évaluées dans le courant du mois de septembre. Pour les élèves de CP, de nouvelles évaluations sont prévues lors d'un point d'étape en février. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève.

L'équipe est actuellement en train d'analyser ces résultats. Des entretiens avec les parents des élèves en difficulté pour leur communiquer les résultats sont prévus dans la foulée, durant cette période (avant Noël).

► Aides aux enfants en difficulté : A l'école, il existe plusieurs types d'aide aux élèves : l'aide en classe (groupes de besoins, différenciation...), les activités pédagogiques complémentaires (APC) un soir par semaine après la classe (pour une aide personnalisée ou méthodologique), l'aide du Réseau d'Aide (RASED). Pour certains d'entre eux, un PPRE (projet personnel de réussite éducative) sont rédigés (partenariat élève + famille + école).

Les familles dont les enfants sont concernés par des APC, un PPRE ou une prise en charge RASED sont informées par les enseignants, de manière individuelle (communication dans le carnet de correspondance, entretien).

Vie de l'école :

▪ **Actions en temps scolaire :**

► De nombreux projets se déroulent tout au long de l'année (classe verte, cycles piscine, escrime, sorties diverses, classes sportives, rencontres ...). → Seront évoquées au deuxième C.E.

▪ **Activités différées et prises en charges après la classe :**

► APC par l'école, les lundis.

► L'association 'Avenir' Hoenheim propose environ une quinzaine de places pour des élèves sélectionnés par les enseignants pour une prise en charge après la classe (en lien avec notre plan de transition pédagogique).

► EILE Arabe les vendredis soir

PPMS et alerte incendie :

Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

1^{er} exercice PPMS (confinement) : Prévu le jeudi 24 novembre 2022

1^{er} exercice Incendie : Réalisé le jeudi 29/09/2022 à 11h

Temps pour rejoindre la cour de l'école : Moins de deux minutes pour les premières classes

Temps pour rejoindre le point de rassemblement : 3m10s

Rappel aux parents :

- Doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention du harcèlement, structuré et efficient
- Assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire
- Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.
- Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

Présentation succincte du diagramme et du plan de prévention aux parents.

6. Avenant au projet d'école

▪ **Le projet d'école**

Pour rappel, le projet d'école était prévu pour durer 3 ans 2019-2022. Néanmoins, le ministère a décidé de prolonger les PE des écoles qui n'étaient pas encore sélectionnées pour « l'évaluation des écoles ».

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action. Il s'agit donc de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école,
- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

En bref → Nouvelle version du P.E

Vous trouverez ci-dessous les objectifs de notre projet d'école et de son avenant :

- 1) Objectif :** Viser la réussite en fluence
- 2) Objectif :** Comprendre la nécessité de préserver la planète – projet et labélisation E3D.
- 3) Objectif :** Apprendre à résoudre des problèmes

LABEL « E3D »

Il y a trois ans, notre école a reçu le label E3D (Ecole – Etablissement en démarche de développement durable) pour trois années scolaires. Nous rejoignons ainsi un réseau de 89 écoles / collèges / lycées et citées scolaires déjà labellisés E3D dans l'académie de Strasbourg. L'école a obtenu en 2021 le second palier de labellisation : Niveau approfondissement – pour son implication dans le dispositif.

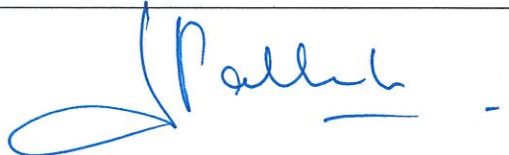

Il existe trois niveaux de labellisation :

- 1°) Engagement de la démarche
- 2°) Approfondissement**
- 3°) Déploiement

Nous visons le dernier niveau de labellisation pour la fin de l'année scolaire 22-23.

Conclusion

Dates du prochain Conseil d'Ecole : A définir lors du prochain conseil des maîtres - fin novembre 22

Le président du conseil : M. Pollet Joseph	
La/le secrétaire de séance : Mme. Maté	
La tête de liste des R.P.E : ARRIEU DEBAT	